

## **Déroulement des auditions des candidats à un contrat doctoral**

### **ED SMAER**

Le conseil de l'école doctorale auditionnera environ 25 candidat(e)s, soit deux fois le nombre de contrats doctoraux à disposition. Si nécessaire, le bureau de l'ED proposera une présélection sur dossiers, sur la base des résultats académiques et de la qualité de la formation suivie. Cette présélection sera validée par le conseil de l'école doctorale.

Il y aura un seul jury. Chaque candidat(e) présentera son projet en 5mn, puis répondra à 5mn de questions. Nous prévoyons donc un peu plus de 4h pour auditionner les 25 candidat(e)s.

Chaque candidat(e) préparera 3 planches PDF, envoyées la veille, et dont les titres sont :

- présentation de la formation reçue et des résultats obtenus,
- présentation du stage de master,
- présentation du sujet de thèse.

Aucun dépassement ne sera toléré pour les planches : les planches supplémentaires seront supprimées.

Chaque candidat(e) répondra en plus à deux questions :

- pourquoi voulez-vous faire une thèse ?
- quel est votre projet professionnel après la thèse ?

Les membres du jury classeront chaque candidat(e) en trois groupes (A, B, C) pour chacune des questions, avec une brève justification. Une note globale (A, B, C) sera également attribuée. A priori, seuls les candidats classés A seront recevables...

Nous prévoyons 2h de délibération après les auditions, pour effectuer le classement, qui comprendra une liste complémentaire en prévision d'éventuels désistements ou de contrats doctoraux supplémentaires.

Djimédo Kondo – Stéphane Régnier  
15 mai 2013

*Pour l'année 2013*, les dates à retenir sont :

- 31 mai avant minuit : dépôt (électronique) des dossiers
- 4 juin : réunion de l'équipe pédagogique pour la présélection des candidats
- 13 juin toute la journée : audition des candidats, et classement officiel.